

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 04 / décembre 2012 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Le repli des prix à la production observé en octobre ne s'est pas confirmé en novembre. En effet, le prix ferme du blé dur se maintient inchangé sur le mois mais, pour toutes les autres espèces, les prix fermes progressent. Les orges sont les principales bénéficiaires de ce mouvement : + 12 euros en brassicoles et +10 euros en mouture, ainsi que le maïs : + 9 euros. Les achats fermes sont à présent très largement majoritaires pour l'ensemble des espèces enquêtées. En moyenne, 74 % des transactions sont effectuées en modalité ferme, mais seulement 58 % pour le maïs et les orges de brasserie d'hiver. Le blé tendre est toujours l'espèce pour laquelle le recours à l'achat ferme est le plus fréquent puisqu'il concerne 90 % des transactions.

En €/t	Nov. 2012		Nov. 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	198	243	157	166
Blé dur	201	268	214	288
Orge mouture	184	218	133	160
OBH*	188	219	159	184
OBP**	195	224	170	220

*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver

Source : Enquête prix payés aux producteurs

**OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Comparé à la campagne précédente, le blé dur est le seul à ne pas profiter d'un prix plus avantageux, accusant encore un retard de -6 %. Les orges brassicoles de printemps s'échangent à présent à un prix équivalent et, pour le blé tendre et le triticale, le bonus est supérieur à 40 %. Les prix pratiqués lors de la campagne exceptionnelle 2007/08 sont équivalents au prix actuel du blé tendre, mais encore supérieurs pour le blé dur, les orges et le triticale. Le maïs et l'avoine profitent donc d'un bonus de 7 et 6 % respectivement.

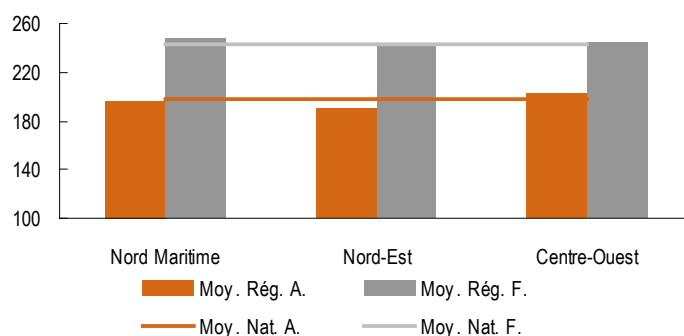
A l'inverse des prix fermes, les prix d'acompte sont révisés à la baisse, les orges brassicoles échappant toutefois à cette tendance, gagnant quelques euros supplémentaires.

Blé tendre

Comme en octobre, le blé tendre est l'espèce pour laquelle le recours aux achats fermes est le plus fréquent, avec 90 % des achats en novembre. Le prix ferme moyen gagne 7 euros, à 243 €/t, un prix équivalent à celui relevé en 2007/08 et supérieur à ceux constatés lors des précédentes campagnes, avec un bonus s'échelonnant de + 49 euros (2010/11) à 157 euros (2005/06). A l'échelle interrégionale, les prix relevés sont compris dans un intervalle de 242 €/t (Nord-Est) à 248 €/t (Nord Maritime).

Le mois dernier, le prix d'acompte du blé tendre avait franchi un nouveau record : 201 €/t. En novembre, il perd 3 euros, avec des écarts de prix interrégionaux doubles de ceux constatés sur les prix fermes. Les prix d'acompte les plus faibles sont enregistrés dans l'Est (191 €/t) alors que le Centre-Ouest profite des prix les plus attractifs.

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t

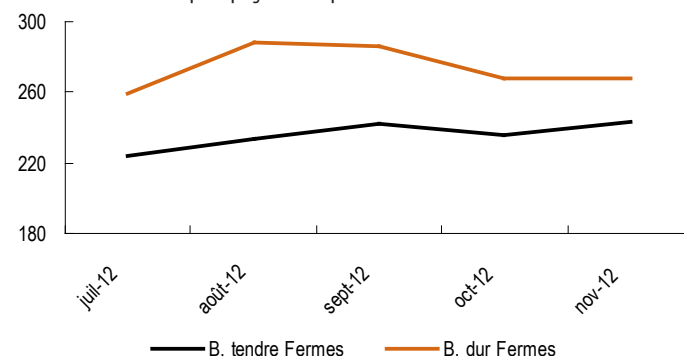


Source : Enquête prix payés aux producteurs

Blé dur

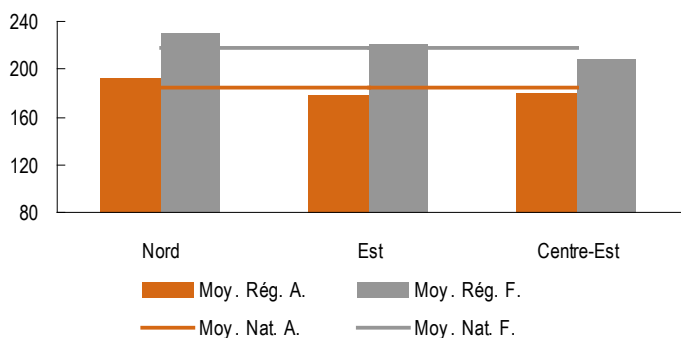
Le blé dur est la seule espèce enquêtée à ne pas bénéficier de réévaluations à la hausse sur son prix ferme en novembre, alors qu'il avait déjà

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : Enquête prix payés aux producteurs

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



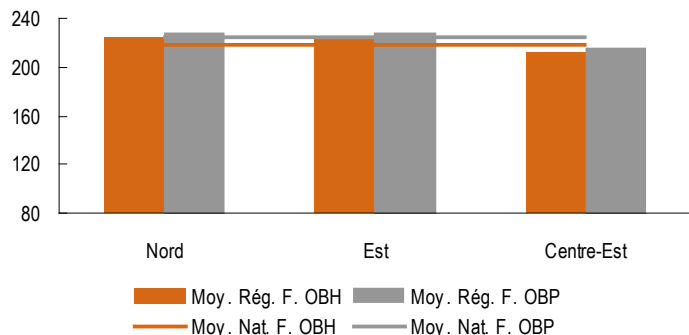
Source : Enquête prix payés aux producteurs

enregistré la plus forte correction à la baisse en octobre (- 19 euros). Une tonne de blé dur s'échange ainsi encore à 268 €/t en novembre, soit 18 euros de moins que l'an passé et 34 euros de moins qu'en 2007/08. Sans changement sur le mois, les achats de blé dur sont effectués dans 62 % des cas en modalité ferme. Le prix d'acompte moyen se maintient quasi inchangé, à 201 €/t.

Orges

Les prix des orges profitent de la dynamique la plus favorable en novembre. En effet, les prix fermes enregistrent les augmentations les plus fortes parmi les espèces enquêtées, tant en mouture qu'en brassicoles et les prix d'acompte des orges de brasserie gagnent encore quelques euros dans un contexte de repli généralisé des prix d'acompte sur les autres espèces.

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : Enquête prix payés aux producteurs

La part des achats réalisés en modalité d'acompte s'est maintenue pour les orges brassicoles (42 % en variété d'hiver, 31 % en printemps), mais elle s'est fortement réduite en orges fourragères, de 28 % à 14 %.

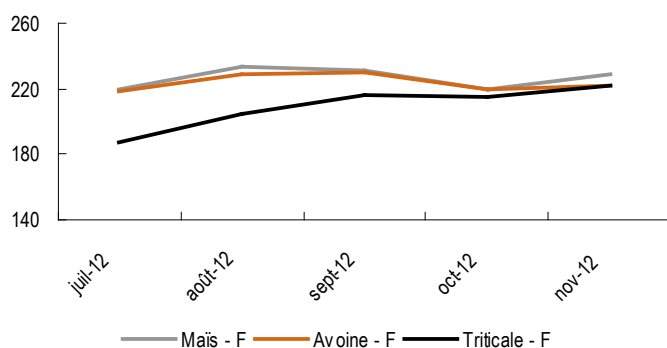
En achats fermes, le prix moyen national des orges fourragères gagne 10 euros, à 218 €/t. Les écarts de prix à l'échelle interrégionale, déjà élevés en octobre (15 euros), se sont encore accentués. A présent, 23 euros séparent les minima relevés dans le regroupement du Centre-Est (208 €/t), des maxima observés dans le regroupement du Nord (231 €/t).

Les orges brassicoles, en hausse de 12 euros sur le mois, s'échangent à 219 €/t pour les variétés d'hiver et à 224 €/t en variétés de printemps. Les écarts de prix interrégionaux progressent également en brassicoles. Tant sur les variétés de printemps que sur les variétés d'hiver, ils atteignent 13 euros et les minima concernent toujours le Centre-Est alors que le Nord et l'Est enregistrent des prix comparables.

Maïs

L'achat d'acompte est à présent minoritaire, rassemblant 42 % des transactions en maïs. La part des achats réalisés en modalité d'acompte a donc reculé de 20 points en novembre. Le prix ferme gagne 9 euros, à 229 €/t, très proche du record établi au mois d'août (233 €/t). Les situations régionales sont un peu plus disparates que les mois précédents. Le différentiel maximum de prix entre deux regroupements régionaux est de 7 euros, relevé entre le regroupement du Sud-Ouest (227 €/t) et le regroupement de l'Est (234 €/t).

Maïs/avoine/triticales : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : Enquête prix payés aux producteurs

Avoine et Triticale

Depuis le début de cette campagne, les prix de l'avoine et du triticale n'ont cessé de se rapprocher. En novembre, ils sont à quasi parité. Une tonne d'avoine ou de triticale s'échange à présent autour de 221 / 222 €/t. Les achats fermes concernent 85 % des transactions en avoine et 88 % en triticale. A 222 €/t, le prix actuel de l'avoine est au plus haut comparé aux précédentes campagnes couvertes par l'enquête, bénéficiant même d'un bonus de +12 euros par rapport au prix de la campagne 2007/08. En revanche, le prix du triticale se maintient légèrement en deçà de son niveau de 2007/08 (-4 euros).

En €/t	Nov. 2012		Nov. 2011	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	182	229	152	169
Avoine	187	222	138	198
Triticale	161	221	139	161

Source : Enquête prix payés aux producteurs

Source prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova. Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr N° ISSN 2115-3019 / Copyright 2012 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr